

(N° 85.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 19 MARS 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur Pierre Gauthier, Sous-Lieutenant au 3^e régiment de ligne.

(Voir le N° 170 de la Chambre des Représentants, session de 1844-1845.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né en France, dans la commune d'Excideuil, le 9 ventose an XII; il a fait partie de l'armée Belge, depuis le 30 juin 1832, époque à laquelle il s'est engagé volontairement, comme caporal au 5^{me} régiment d'infanterie.

Après avoir passé par le grade de fourrier, de sergent-major, d'adjudant sous-officier, il reçut, le 15 juin 1838, le brevet de sous-lieutenant.

Le Sieur Gauthier s'est toujours distingué par une conduite exemplaire, un zèle et un dévouement à toute épreuve.

Les autorités consultées ont émis un avis favorable, et la Chambre des Représentants a pris sa demande en considération.

DE RIDDER, Rapporteur.